

Communiqué de presse

FNADE et FEDEREC, les deux organisations professionnelles du recyclage et de la valorisation des déchets, partenaires industriels pour le développement du recyclage des emballages et plastiques.

La FNADE, organisation professionnelle représentative des industriels de l'environnement, et FEDEREC, fédération des entreprises du recyclage, ont rencontré Eco-Emballages afin de s'engager ensemble dans la mise en œuvre du plan de relance présenté par l'éco-organisme.

Paris, 4 décembre 2014

FNADE et FEDEREC, lors d'une réunion avec Eco-Emballages, ont souhaité faire entendre la voix des industriels de la valorisation des déchets et matériaux afin d'être parties prenantes de la mise en œuvre concrète du projet de relance pour le recyclage des déchets ménagers en France. En effet, la réussite de ce plan, souhaitée par l'ensemble des parties prenantes, reposera sur la capacité de mobilisation des acteurs opérationnels, industriels de la valorisation, et collectivités locales. Rappelons que cette mobilisation a été au rendez-vous des étapes précédentes, ce qui a permis, grâce aux importants investissements consentis par ces acteurs, la mise en œuvre et le développement de la collecte séparée, du tri et du recyclage des emballages en France.

Les fédérations professionnelles partagent avec l'éco-organisme les ambitions de développer le recyclage en France, ainsi que la volonté de donner au déchet-ressource sa juste place au sein de l'économie circulaire. Le plan de relance proposé par Eco-Emballages d'un montant de 90M€ doit permettre d'améliorer les volumes d'emballages collectés et d'amorcer un programme industriel ambitieux de transformation des centres de tri des collectes sélectives. Il sera porté par les collectivités locales et les entreprises avec des investissements qui se chiffrent à plusieurs centaines de millions d'euros. Le déclenchement de tels investissements nécessite un réel partage des risques et de la valeur entre collectivités locales, opérateurs et éco-organismes.

Afin de relever le défi de la performance, les industriels du déchet s'interrogent sur certains volets de ce plan :

- La durée contractuelle contrainte par les échéances de l'agrément
- Les incertitudes juridiques face aux investissements à réaliser
- La visibilité insuffisante sur la montée en puissance des flux attendus de matières plastiques en mélange qui nécessiteront un sur-tri
- La corrélation entre les prix de reprise et les coûts
- Le calendrier trop serré pour une juste perception des besoins locaux

Dans ce contexte, FNADE et FEDEREC ont proposé à Eco-Emballages de développer des schémas tripartites - collectivités, opérateurs, éco-organisme - afin d'apporter de la visibilité et des garanties contractuelles robustes pour déclencher les investissements.

« Nous souhaitons que ce plan de relance constitue une réelle opportunité de redynamiser, de manière durable, l'outil industriel de recyclage des emballages au sein des territoires », soulignent les deux présidents des fédérations, Michel Valache, FNADE et Jean-Philippe Carpentier, FEDEREC.

La FNADE représente l'ensemble de la filière déchet, de la collecte au recyclage, à la valorisation et aux autres solutions de traitement. Avec ses huit syndicats et plus de 2000 établissements, elle rassemble les prestataires de services, les constructeurs, les bureaux d'étude et les fabricants de matériels qui exercent dans le domaine de la gestion des déchets ou de la dépollution des sols.

FEDEREC rassemble les acteurs du recyclage au sein d'une organisation fédérale dont les différentes actions vont de la promotion du recyclage et de ses métiers, à la représentation et l'accompagnement de ses adhérents. Le secteur du recyclage, que représente FEDEREC avec ses 1 300 sites adhérents, constitue l'un des piliers reconnus des éco-industries françaises.

Contact presse : Marie-Claire Pepiot
FNADE - 33 rue de Naples - 75008 PARIS
mc.pepiot@fnade.com Tel : 01-53-04-32-90